

l'écho de Tonnay

JUIN 2025 - n°46

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

*Tonnay-Charente
en fêtes... d'hier
à aujourd'hui*



ACTU
*Le Forum des
associations*

COMPRENDRE VOTRE COMMUNE
Budget municipal 2025

tonnay-charente.fr





**Rénovation
du pont suspendu
de Tonnay-Charente**
2024-2030

Pour participer
au projet



Tonnacquois(es)
**DEVENEZ BÂTISSEUR
DU PROJET !**



l'écho de Tonnay

Le magazine d'information de votre commune

04 RETOUR EN IMAGES

06 L'ACTU'

Le Forum des associations
Vélo : stations de réparation
et de gonflage en libre-service
Souscription Fondation du patrimoine

07 GRAND FORMAT

Tonnay-Charente en fêtes... d'hier à aujourd'hui

12 COMPRENDRE VOTRE COMMUNE

Budget municipal 2025
Un nouvel élan pour le CCAS

15 ÇA BOUGE

Le bar de la Marine change de propriétaires
SAMRI, un barbier à Tonnay-Charente

16 HIER ET AUJOURD'HUI

80 ans de la libération des camps

17 VIVRE ENSEMBE

Faire du neuf avec du vieux

18 TRIBUNES

19 AGENDA

Mairie de Tonnay-Charente

81 Rue Alsace Lorraine

17430 Tonnay-Charente

05 46 82 14 30

Directeur de la publication : Éric Authiat

Directeur adjoint de la publication : Éric Normand

Rédaction : Lætitia Gay, Hélène Ménard, Aurélie
Moreno, Éric Normand.

Crédits photos : Valérie et Michel Claverie,
Samuel Courtois, Sylvie Faget, Jacky Hurtaud,
Bernard Latour, Hélène Ménard, Aurélie Moreno,
Éric Normand, Jean Pétraud, Michel Simon,
André Degré, archives Sud Ouest.

Conception et mise en page : Instant Urbain

Impression : Document Concept 17

Imprimé sur du papier recyclé.

ISSN 0152-9374 (imprimé), ISSN 2402-5941

(en ligne). Dépôt légal à parution.

Tirage : 4 800 exemplaires

tonnay-charente.fr



Retrouvez-nous
sur les réseaux
sociaux



édito



Éric Authiat

Maire de
Tonnay-Charente

Chères Tonnacquoises, chers Tonnacquois,

La majeure partie de ce numéro est consacrée à l'animation de notre commune.

C'est l'occasion pour moi, au nom de l'Équipe municipale, de remercier toutes les personnes engagées au sein du tissu associatif tonnacquois. Je souhaite élargir mes remerciements à vous Toutes et Tous qui n'êtes que trop rarement dans la lumière.

Vous qui remplissez souvent des tâches ingrates et pourtant indispensables, assez loin du cœur de la manifestation, vous savez celles et ceux qui se retrouvent à surveiller un parking, une barrière, faire la circulation à un carrefour... Vous qui œuvrez chaque weekend ou à l'occasion de manifestations exceptionnelles pour la réussite de celles-ci, vous les avez reconnu(e)s, je veux parler, bien sûr, des bénévoles.

Votre temps, votre énergie et votre engagement sans faille sont très précieux. Vous jouez un rôle primordial dans le succès de chaque manifestation.

Je suis fier de m'occuper d'une commune riche d'un tissu associatif important rassemblant plus de 40 associations aux activités variées : sportives, culturelles, sociales...

Grâce à l'ensemble de nos bénévoles, les événements qui animent notre cité tout au long de l'année obtiennent un franc succès. Ce qui aurait été impossible sans toutes ces précieuses personnes qui ont donné de leur temps et ont parfois collaboré avec nos services techniques que je remercie au passage pour leur implication à chaque événement.

Sachez que vous faites partie des forces vives de notre commune et que votre présence est porteuse de réussite.

Nous sommes heureux et fiers de pouvoir vous compter parmi nous. Prêt à poursuivre l'aventure avec nous ? Encore une fois, merci de votre implication !

Je vous souhaite de passer un très bel été ; lequel sera parsemé d'animations diverses et variées que vous pourrez découvrir dans un fascicule intégré dans ce numéro du bulletin municipal. Je vous conseille de le garder précieusement pour pouvoir participer à ces animations et contribuer ainsi à leur réussite. C'est également une manière de remercier ces bénévoles pour leur implication.

Bien à vous, votre Maire, Éric Authiat.



**Conférence sur
Françoise Sagan**
22 mars 2025
Espace Culturel
Les Halles

.....

**Tonnay fête le printemps
avec son marché**
23 mars 2025 sur les quais

.....



Marche solidaire pour l'autisme
5 avril 2025
Départ du jardin des Capucins

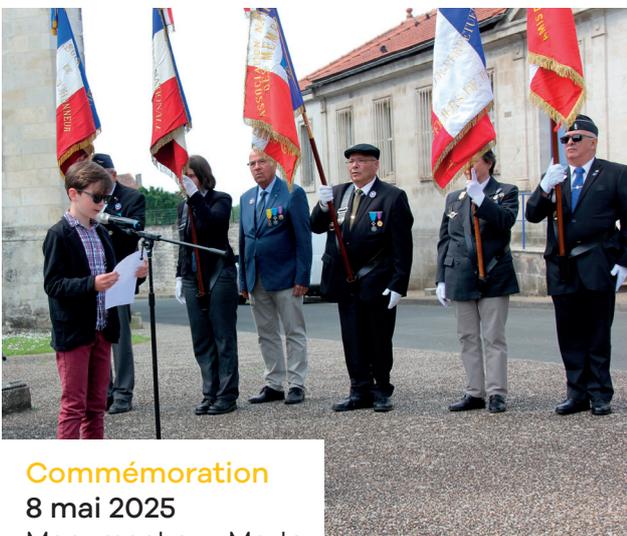
.....





Challenge Euro'Dizet (ESTL)

Les 19 et 20 avril et
du 1^{er} au 4 mai 2025
Stade municipal



Commémoration
8 mai 2025
Monument aux Morts
Tonnay-Charente





Le Forum des associations,

le rendez-vous incontournable des Tonnacquois... et des nouveaux habitants !

Samedi 6 septembre, de 10h à 17h, sur les quais de Tonnay-Charente, les bénévoles des associations de la ville présenteront leurs activités aux habitants de la commune.

Près de 40 associations sportives, culturelles, de solidarité et de loisirs seront présentes à ce rendez-vous annuel. Ces dernières prendront les inscriptions directement sur place. La ville est ainsi à leurs côtés en organisant cet événement qui leur est entièrement dédié.

Ce même jour, en fin de matinée, la bienvenue sera également souhaitée aux nouveaux habitants qui se sont installés à Tonnay-Charente dans l'année et se sont inscrits auprès du service communication avant le 10 août 2025. Ce moment convivial, en présence des élus de la commune, sera l'occasion de présenter les projets, les services, les manifestations et de répondre à toutes les questions concernant la vie quotidienne sur le territoire.

En tant que nouveau Tonnacquois(es), vous pouvez vous inscrire en mairie : 05 46 82 63 94 communication@tonnay-charente.fr



VÉLO : STATIONS DE RÉPARATION ET DE GONFLAGE EN LIBRE-SERVICE



Deux stations d'autoréparation et gonflage ont été installées dans la commune par la communauté d'agglomération Rochefort Océan. Dotées d'un trépied permettant de suspendre les vélos comme chez les professionnels, ces stations sont entièrement gratuites !

Leur localisation a été choisie selon différents usages. Les cyclotouristes qui parcourent la Vélodyssée et la Flow Vélo en trouveront une sur l'aire des Capucins ; les utilisateurs du vélo pour les trajets domicile-travail pourront en bénéficier dans la halte TER de Tonnay-Charente.

Quant aux promeneurs, ils trouveront aussi de quoi gonfler et réparer leur vélo sur les lieux de visite les plus fréquentés du territoire : Fouras (Office de tourisme), Saint-Laurent-de-la-Prée (halte TER), Rochefort (gare SNCF, parking de la Corderie Royale et Pont Transbordeur), Tonnay-Charente (aire des Capucins et halte TER - gonflage uniquement), Cabariot (étang), Saint-Agnant (ancienne gare).

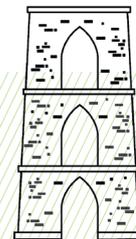
<https://www.agglo-rochefortocéan.fr/stationnement-velo>

Souscription Fondation du patrimoine appel aux dons

La Ville de Tonnay-Charente et ses partenaires se mobilisent pour la sauvegarde et la restauration du pont suspendu, classé monument historique. Pour compléter le financement et en lien avec la Fondation du Patrimoine, une souscription avec appel aux dons sera bientôt ouverte. Cette opération visera à soutenir les études et les travaux pour la restauration complète du pont. Elle permettra également aux donateurs d'obtenir une déduction fiscale d'une partie du don. Chacun pourra ainsi apporter une contribution financière au projet : particuliers, entreprises, associations.

Dans le cadre des conférences annuelles organisées par le CERMA (Centre d'Études Rochefortaises Maritimes) et avec la collaboration du club d'histoire de Tonnay-Charente, la conférence "La Charente et le pont de Tonnay-Charente" par Thierry Sauzeau, professeur d'Histoire à l'Université de Poitiers et Elsa Ricaud, architecte du Patrimoine en charge de la restauration du pont suspendu, aura lieu aux Halles de Tonnay-Charente le vendredi 26 septembre à 18h30. Entrée gratuite.

Pour plus d'informations, envoyez un mail à pont.tonnaycharente@gmail.com





GRAND FORMAT

Tonny-Charente en fêtes... d'hier à aujourd'hui

Les grands événements d'antan (carnavals, fêtes, commémorations...)

Tonny-Charente, cité rurale, portuaire et ouvrière, a toujours su s'exprimer à travers différentes activités festives à caractère populaire. Dès 1878 d'ailleurs, une fanfare appelée "La Lyre" était créée pour accompagner la chorale "La Joyeuse" qui participait aux événements de la ville. Elle était également présente dans les années 1930 lors des fêtes et cavalcades qui tenaient une place importante dans la vie de la cité et étaient souvent relatées dans la presse locale.

Les musiciens de La Lyre assument aujourd'hui une fonction pédagogique auprès des jeunes pour l'initiation instrumentale, et officient également auprès des moins jeunes, afin de leur permettre de se perfectionner dans la pratique d'un instrument.

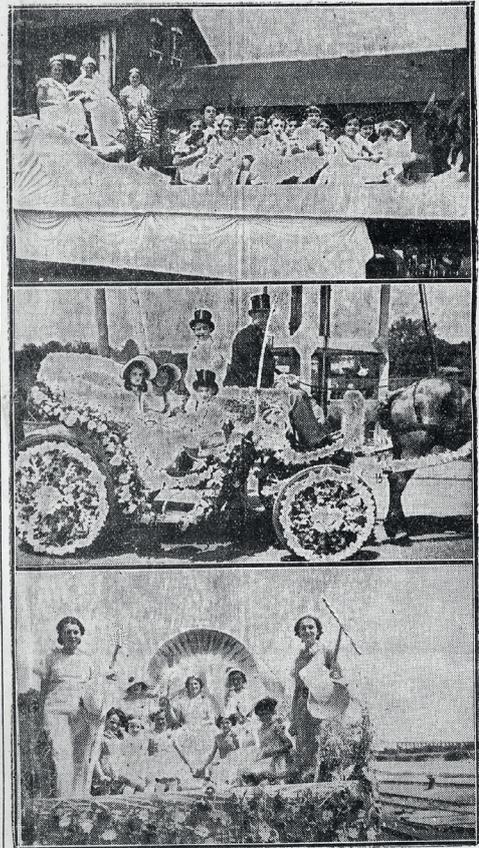
(Source : De Tonny à Charente : histoire d'une porte maritime des pays charentais, éditions Geste, 2013).



TONNAY-CHARENTE

La cavalcade du 19 juillet

Elle fera époque, car de mémoire de Charentais, on n'avait pas encore vu dans les rues de notre ville, une paréille foule ; il est vrai que le spectacle alléchant de la cavalcade avait été largement répandu et que les échos en avaient repercuté le bruit. La matinée de dimanche fut plutôt inquiétante, de gros nuages noirs, poussés par un vent assez violent, obscurcissaient le ciel. Mais vers midi, tout danger avait disparu, Phoebus se mettait de la partie. Des 13 heures, ceux qui avaient pu s'installer sur les bancs des quais artistique décoration des rues, ses banderoles, ses drapeaux et ses fleurs. Le jury, qui se composait de MM. Oré, maire, président d'honneur ; Rouffignac, président ; Macaud (France) ; Guignouard, Chauveau, conseillers municipaux ; Gouyau, Vallet, Marienneau, a décerné les prix comme suit : **Chars décoratifs.** — Trois premiers prix : Mlle Buffereau, Mme Martin, M. Laroche, 150 francs chacun. **Char sportif.** — 1er prix, Union Sportive Charentaise, 100 francs. **Chars agricoles.** — Deux premiers prix : Remouette et Société civile agricole, 100 francs chacun.



De haut en bas : Le char de la reine, la calèche 1830, le char de l'agriculture : Les Moissonneuses.

voaient passer un par un les chars se rendant au lieu de rendez-vous, la cour de la gare. A 14 heures, le signal du départ est donné, aux accents de pick-ups, de clairons et tambours, soutenus par la Lyre, dont nous ne saurions trop féliciter les exécutants et leur chef. Disons d'abord que le char de la reine, le char officiel, était majestueux, décoré qu'il fut par des mains d'artistes ; la reine, dans sa superbe toilette de soie blanche, avec sa cape bordée d'hermine, avait vraiment grand air, ainsi que les demoiselles d'honneur dans leurs toilettes bleu pâle. D'autres chars étaient décorés de fleurs naturelles et artificielles, et c'était dans de vrais parterres que se mouvait toute cette jeunesse exubérante qui, sur chaque véhicule, avait une attribution, un rôle. Les gerbes de blé, d'avoine, de baillarge, s'opposaient aux cocoriblots et aux bleuets auxquels on se était revis : les braucages, la verdure, dans leur cadre respectif, apportaient leur fraîcheur, et du tout on aurait pu faire un bouquet délicieux que les oiseaux n'eussent point dédaigné s'il n'était été moins bruyant ; nous voyons, dans ce cadre, une délicieuse calèche 1830, un panier de roses rose, chargé de bébés roses ; une honnombrette toute bleue, garnie de bébés vêtus de bleu ; une ravissante Madame Chrysanthème, etc... La ménagerie — en tant que ménagerie — était imposante, et les rugissements des bêtes fauves impressionnants ; de temps en temps, on voyait, soulévant une draperie, une tête d'ours blanc ou autre, vite rentrée au contact du fouet du compteur, mais l'essai de trente petites Dohémiennes, qui bourdonnaient tout autour, avec leurs castagnettes et leurs tambours basques.

Chars artistiques. — Deux premiers prix : MM. Mechin et Bervé-Sanson 100 francs chacun. **Chars humoristiques.** — 1er prix, M. Fauché, 100 francs. **Chars d'actualité.** — 1er prix, Mlle Olivier, 100 francs. **Petits chars décoratifs.** — Mlle Martin, 50 francs ; M. Durand, 50 francs ; Mme Rocheteau, 50 francs ; Mlle Roux 25 francs. **Char de la ménagerie.** — 1er prix MM. Soutre-Théol, 150 francs. **Originalités.** — M. Longe, 50 francs ; M. Edgard, 50 francs. **Don Quichotte et Sancho** : 25 francs chacun. Nous ne saurions clore sans décerner une mention spéciale aux inséparables Saintongeais Chauvegnat et Raffin qui, juchés sur un char artistique ont tout le long du parcours, agrégé leur répertoire charentais, leur répertoire de terroir. P. L.

ASSEMBLÉE DES PIBBLES
Nous rappelons aux amateurs de fêtes suburbaines que dimanche prochain a lieu l'Assemblée des Pibbles. Si le temps est beau, il y aura du monde. On dansera chez M. Pineau, à l'arré du Citram. Qu'on se le dise.

FOURAS
Comité Charles Lenoir
Le comité Charles Lenoir, dans sa réunion du 20 juillet, a décidé de lancer l'appel suivant :
« Villégiatures.
» Visitez, à l'hôtel de ville, l'exposition des œuvres de Charles Lenoir et de peintres connus, offertes pour l'érection d'un monument à Charles Lenoir »



Cavalcades : chars à l'honneur

Une cavalcade annuelle était parrainée par les commerçants de la ville, avec un thème différent chaque année. Ainsi, en 1937, on célébrait l'année 1900, tandis que les Rois fainéants ou l'Afrique du Nord ont, eux aussi, été au programme. Après la guerre, il n'y eut que deux cavalcades et il fallut attendre les années 1980, au moment de la Pentecôte, pour voir réapparaître un renouveau des fêtes à l'initiative de l'association des commerçants présidée, à cette époque, par Alain Boutin.

En cette année 1980, les chars défilèrent sur un air de samba, sous le soleil au cours de l'après-midi, et dans les feux de leurs projecteurs lors du cortège nocturne. La foule, aussi dense le jour que la nuit, s'est pleinement associée à la gaieté et à l'ambiance de la fête. Tandis



que le public, après le passage du dernier char, s'éparpillait pour rejoindre les divers manèges et le bal, le jury, lui, délibérait pour établir son palmarès.

Catégorie chars

1. "Carnaval à Rio",
Chantemerle-sur-la-Soie
2. "Fête de la bière",
Comité des fêtes de Rochefort
3. "Le Meunier",
Saint-Coutant-le-Grand
4. "La Bounthieusine de Chenou",
Échardrits et Francas de
Tonnay-Charente
5. "L'Espagne", Annezay
6. "Les Pionniers",
Quartier Saint-Léonard

L'Histoire au cœur de la fête

Fêtes de la Charente

Après les traditionnelles cavalcades et les somptueux concours de musique et de majorettes, les années 1986 et 1987 voient apparaître les premières fêtes du fleuve Charente. Les quais de Tonnay-Charente vont alors revivre le temps des gabares et le déchargement des fûts de cognac. La Charente renoue avec son animation d'antan, envahie d'embarcations insolites, barrées par des équipages hauts en couleur.

Des traversées humoristiques remportent un vif succès auprès d'un public dense. Les équipages les plus fantaisistes sont aussi les plus acclamés. La foule se presse

pour voir ou apercevoir les adversaires qui essaient de se gêner mutuellement en se poussant, se déséquilibrant. De nombreux participants ont ainsi droit à un plongeon dans la Charente.

Un rappel historique

Au XVIII^e siècle, Tonnay-Charente était alors le port officiel des exportations des eaux-de-vie de Cognac. Ici étaient chargées jusqu'à 150 gabares par jour de ce précieux spiritueux, mais aussi de pierres de taille et de céréales. Un commerce très florissant. Depuis toujours, Tonnay-Charente est le trait d'union entre le domaine maritime et l'intérieur des terres.



Fête du bicentenaire de la Révolution française en 1989

Parmi les festivités les plus marquantes qui prirent la relève, le bicentenaire de la Révolution fut l'occasion de rassembler la population tonnacquoise et des environs : une poignée de citoyens, paysans, lavandières, artisans, tous bien sûr en costumes, partent ainsi de Fontèsche pour se rendre à la mairie. Vite rejoint par les habitants des quartiers traversés, eux-mêmes coiffés du bonnet phrygien, arborant la cocarde tricolore, le cortège participe en chemin à l'attaque de la diligence d'un noble local. Arrivé à l'hôtel de ville, le maire, Jean Pétraud, prend la tête du cortège et se rend place Jean Moulin où l'attend le peuple revendiquant ses droits au travers des cahiers de doléances.

La foule envahit les quais, des arbres de la liberté sont plantés, des guirlandes et des drapeaux décorent les rues, un mât de cocagne est fixé. Les enfants font s'envoler



les cerfs-volants révolutionnaires. Des concours s'organisent : draisiennes, courses d'échasses, matchs de soule, joutes nautiques, montgolfières... Le banquet républicain se met en place. Des stands s'ouvrent : jeux anciens et tradi-

tionnels, buvettes. Le repas est suivi d'un bal populaire, vers minuit des lampions sont allumés. La journée se termina par une bataille de grenadiers sur les remparts du Centre Richard, embrasés par les feux de Bengale.

Les 150 ans du pont suspendu de Tonnay-Charente

Trois ans plus tard, en 1992, le 150^e anniversaire du pont offre l'occasion rêvée de renouer avec la tradition festive. Les maires de Tonnay-Charente et de Saint-Hippolyte entourés d'officiels décident alors de parodier, avec beaucoup d'humour, l'inauguration de 1842. Une fois encore, les quais sont envahis par une foule imposante.

On pourra lire ci-dessous les grandes lignes du programme retenu pour cette journée.

Le matin : marché animé, vieux métiers, décoration de vitrines.

L'après-midi : visite de bateaux anglais et hollandais et des vieux gréements, ouverture d'expositions d'objets et de documents organisés par le club nautique et les Échardrits. Battages à l'ancienne, matériel agricole d'époque, défilé de véhicules auto et hippomobiles anciens, saut à l'élastique, escalade, vol de l'aigle. Suivi d'un repas animé sur les quais...

La fête se termina par un bal et un spectacle pyromusical et 150 ans après sa construction, pour la première fois, le pont s'illumina grâce au concours d'EDF.





D'un millénaire à un autre...



Le passage de l'an 2000 fournit une autre occasion d'ouvrir les festivités et, le 1^{er} juin, un millier de personnes sont rassemblées sur le terrain du ball-trap, pour un pique-nique géant agrémenté par des animations et une exposition sur le thème de "Vision 2000". Une journée conclue par un feu d'artifice. L'apothéose a lieu le 8 juillet, où plus de 5 000 personnes voyagent, le temps d'une balade, au fil des siècles, depuis le village gaulois sur les quais, vers la rue du Moyen Âge, en passant par la cour de la Montespan pour venir

valser à la guinguette 1900, avant d'embarquer pour le village du futur situé sous les voûtes du pont où attendaient les commerçants de l'an 2500 ! Après les animations qui ont duré jusqu'à 23 heures, un spectacle son et lumière, créé spécialement pour la ville, clôturait cette manifestation bien remplie sous la conduite de Françoise Coffec et grâce à l'investissement sur presque un an, de la municipalité, de trois ateliers d'insertion, de professionnels et amateurs du spectacle et puis, surtout, de 500 bénévoles.

Sites en Scène : le fleuve en guest-star

Le festival "Sites en Scène" a été créé à l'initiative du Département de la Charente-Maritime en 1983 pour répondre à des objectifs d'animation du territoire.

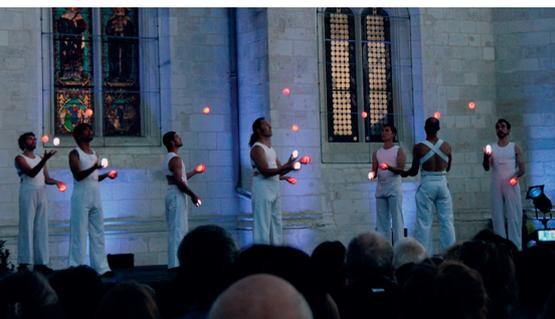
À Tonnay-Charente, la première édition a eu lieu le 16 juillet 2011, avec un spectacle pyromusical. Cette soirée événementielle avait été confiée à l'agence Le Petit Monde (Tours), célébrant le fleuve, ses berges et le pont suspendu.

Les éditions suivantes ont eu lieu

dans le cadre de Tonnay fête sa Charente en 2017, 2018, 2019, 2022 et 2024. Depuis plusieurs années, la Ville de Tonnay-Charente propose aux Tonnacquois un temps festif et populaire en date du 14 juillet. L'équipe municipale souhaite ainsi proposer un événement fédérateur sous la forme d'une fête populaire qui permette de mettre en lumière, de renforcer l'identité de la commune et son histoire liée au fleuve, tout en se réappropriant les quais.



Nuits Romanes : l'église à l'honneur



Les "Nuits Romanes" créées en 2005 par Ségolène Royal, Présidente de l'ex-Région Poitou-Charentes, visaient à mettre en valeur le patrimoine roman au travers d'un temps artistique de qualité et d'une mise en lumière des monuments.

À Tonnay-Charente, les deux éditions ont eu lieu devant l'église Saint-Étienne. La première s'est déroulée le 21 juillet 2012 et la seconde le 29 août 2014. Au programme : spectacles de rue, concerts, mise en lumière de l'église, sous les yeux pétillants des petits et des grands.

Cigogne en fête

Le festival "Cigogne en fête" a été créé à l'initiative de l'ex-Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais (CAPR) renommée CARO en 2014.

Il y a eu une seule édition dans la commune les 17 et 18 mai 2013. Une seule édition avec une mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et bâti grâce à une création lumière et des spectacles

(théâtre, musique, danse, conte...).

Le bourg était animé, en collaboration avec les associations locales et les volontaires des communes de la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais, et des ateliers artistiques étaient proposés aux habitants, à l'école primaire de Tonnay-Charente.



Tonnay fête sa Charente



L'objectif de cette fête est non seulement de renouer avec cette tradition de grandes fêtes qu'a pu connaître la ville au XX^e, créant un lien social indispensable à toute communauté urbaine ; mais également de redonner vie aux quais, anciens poumons économiques de la ville.

La fête permet, en s'appuyant sur les thèmes de l'activité portuaire et du commerce des eaux-de-vie, de faire découvrir et redécouvrir

cette partie de la ville quelque peu oubliée aux tonnacquois et néo-tonnacquois, mais également aux habitants de la basse vallée de la Charente, ainsi qu'aux habitants de la CARO. Cette fête s'inscrit dans une promotion du patrimoine.

Trois éditions ont été célébrées de 2017 à 2019, et depuis le Covid-19 Tonnay fête sa Charente a lieu tous les 2 ans le 14 juillet.

Fête de la ruralité : l'air de la campagne

Reprise d'une ancienne fête dénommée "Un dimanche à la campagne" organisée le 4 juillet 2010, la Fête de la Ruralité en a largement repris l'esprit. À l'origine, cette manifestation organisée sous les ombrages du jardin des Capucins, réunissait des stands de vente des produits agricoles régionaux, toute une animalerie fermière, avec ses ânes et ses chevaux, ses vaches et leurs veaux, ses chèvres et moutons, etc.

Elle accueillait également de très belles collections de matériels aratoires, tracteurs du début du

siècle à nos jours, charrettes et tombereaux, et même exposition d'automobiles d'époque, auxquelles se mêlaient quelques bolides modernes, comme pour bien en faire ressortir les différences.

Gratuite, très visitée, cette présentation originale de la vie rurale était accompagnée d'un repas lui aussi campagnard dans la tradition charentaise particulièrement appréciée. Elle renaîtra donc sous le nom "Fête de la ruralité" en 2022. Depuis cette date, elle a lieu tous les ans le 15 août.





Budget municipal 2025, une gestion responsable au service de Tonnay-Charente

Le budget 2025 de Tonnay-Charente, voté lors du conseil municipal du 24 mars dernier, s'élève à 15 148 823,50 €. Il traduit l'engagement de la commune à concilier maîtrise des finances publiques, amélioration du cadre de vie et investissements pour l'avenir de la ville.

Un budget équilibré, sans hausse de fiscalité

Malgré un contexte économique encore tendu, la Municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Le budget 2025 repose sur une gestion prudente, permettant de préserver la qualité des services publics tout en finançant des projets concrets et utiles à tous.

Des investissements majeurs pour améliorer le quotidien

Les dépenses d'investissement cette année encore s'élèvent à plusieurs millions d'euros, et visent à moderniser les infrastructures communales, à entretenir notre patrimoine.

Parmi les principaux projets inscrits au budget :

- **Lancement des travaux du pont suspendu - phase 1 : 1 896 000 €**
Un projet emblématique pour notre territoire, destiné à préserver et valoriser ce monument historique.
- **Rénovation/reconstruction de voiries sur Champservé : 308 000 €**
Une opération essentielle pour sécuriser et améliorer les déplacements au sein de ce hameau.
- **Travaux de voirie divers sur la commune : 100 000 €**
Entretien et aménagements ciblés sur plusieurs axes de circulation.
- **Reprise de l'étanchéité du toit du Complexe : 150 000 €**
Des travaux indispensables pour préserver ce lieu central de la vie sportive et associative.
- **Rénovation des toilettes de l'école primaire Plaisance : 100 000 €**
Pour garantir aux enfants un accueil dans des conditions optimales d'hygiène et de confort.

Tonnay-Charente continue d'avancer

Ces choix budgétaires reflètent une ambition simple : agir concrètement, avec responsabilité, au service de l'intérêt général. Ils s'inscrivent dans une vision à long terme pour faire de Tonnay-Charente une ville dynamique, agréable et durable.

2024 : une année riche en réalisations

L'année écoulée a vu également l'aboutissement de nombreux chantiers qui renforcent l'attractivité et le dynamisme de Tonnay-Charente :

- Reconstruction de l'école maternelle Plaisance, offrant désormais un environnement moderne aux tout-petits.
- Requalification de la rue de la Croix Biron et de la place Jacob, avec une mise en valeur de l'espace public et une meilleure accessibilité.
- Remplacement de la chaudière de la mairie par un système de géothermie, une avancée écologique et économique.
- Reprise des colonnes de soutènement de la médiathèque et du bâtiment adjacent, assurant la sécurité et la préservation du patrimoine bâti.
- Création d'un City Stade, nouveau lieu de sport et de rencontre pour les jeunes, favorisant la pratique libre et conviviale.

Le saviez-vous ?

Pour 100 € dépensés par la commune :

- **62 € servent au fonctionnement quotidien (personnel, services, énergie).**
- **38 € vont aux investissements qui construisent l'avenir (travaux, équipements).**

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET COMMUNAL

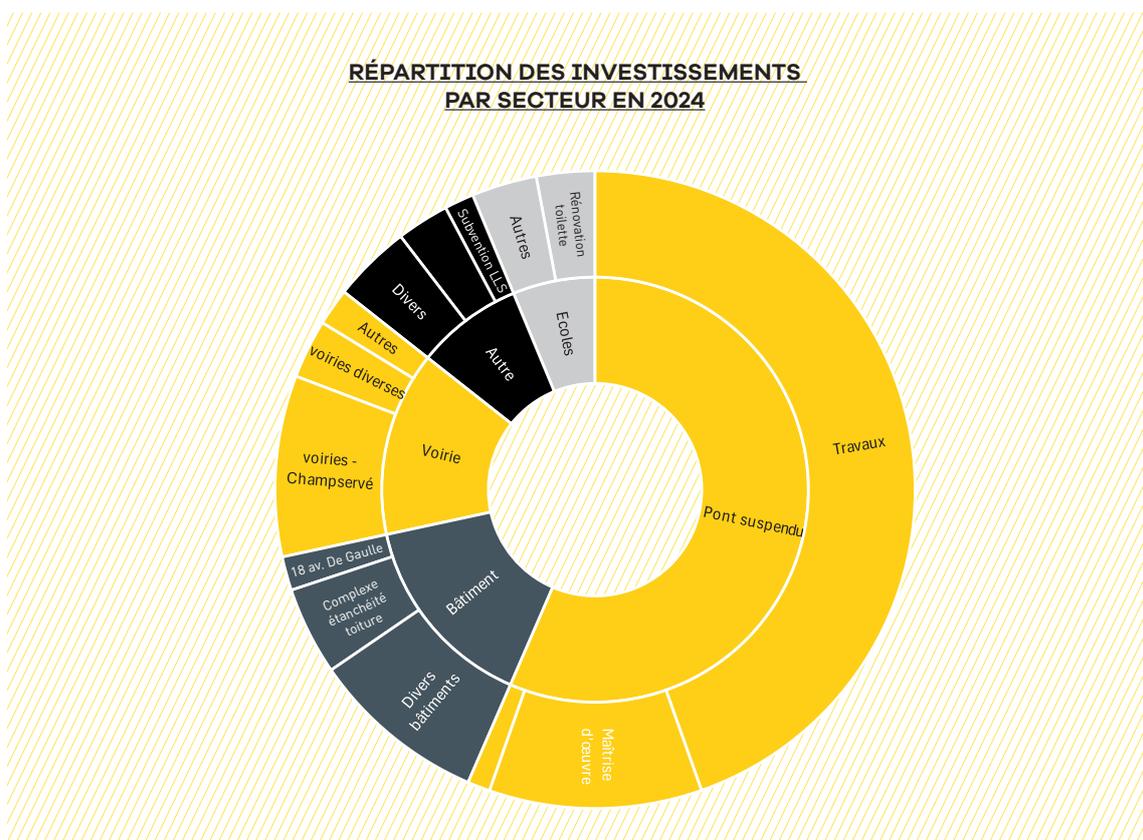
Fonctionnement : 9 444 639,77 €

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général 26 %	Produits des services 4 %
Charges de personnel 43 %	Produits de la fiscalité 58 %
Charges financières 1 %	Dotations 18 %
Autres dépenses réelles de fonctionnement 14 %	Autres recettes réelles de fonctionnement 1 %
Virement à la section d'investissement 12 %	Écriture d'ordre 2 %
Amortissements 4 %	Résultat de fonctionnement reporté 18 %

Investissement : 5 704 183,73 €

Dépenses	Recettes
Écritures d'ordre 5,6 %	Écritures d'ordres 2,9 %
Remboursement du capital de la dette 10,9 %	Virement de la section d'investissement 20,3 %
Dépenses d'équipement 74,8 %	Amortissements 7,0 %
Restes à réaliser (RAR) 2024 et déficit à couvrir 8,7 %	Dotations et fonds 5,4 %
	Subvention d'investissement perçue 18,8 %
	Emprunt 35,1 %
	Excédents de fonctionnement capitalisés 10,4 %

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR EN 2024





Un nouvel élan pour le CCAS de Tonnay-Charente

Le Centre Communal d'Action Sociale a validé son nouveau projet d'établissement pour les 5 années à venir.

Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

C'est un document fondateur qui permet de définir, à partir des valeurs que défend le CCAS, sa stratégie pour les années à venir au travers d'objectifs et d'actions concrètes.

Le projet d'établissement du CCAS concerne l'ensemble des services : accueil, service social, service à domicile

Comment a-t-il été travaillé ?

À partir des données issues de l'analyse des besoins sociaux du territoire, les premières orientations ont été posées. En complément, deux séminaires ont réuni les usagers des différents services, les agents du CCAS, les membres du Conseil d'Administration, les élus, les partenaires. Chacun a pu ainsi exprimer ses besoins, ses souhaits, ses idées. L'ensemble des propositions ont été soumises au Conseil d'Administration, qui a validé le projet d'établissement fin janvier.

Quel contenu ?

Dans le projet d'établissement, le CCAS réaffirme les valeurs qui guident son action, celles du service public (universalité, accessibilité, qualité, continuité, neutralité), auxquelles s'ajoutent le respect, la solidarité et la déontologie.

Les 7 grands axes de travail sont :

- Pour le service social : la structuration d'un réseau pour mieux repérer et orienter les personnes ; la mise en œuvre de nouveaux modes, lieux et techniques d'intervention ; la réponse aux besoins des aidants.
- Pour le service Autonomie à Domicile : l'amélioration de la qualité du service et l'adaptation aux nouvelles technologies ; la réponse aux nouveaux besoins (coordination de parcours, temps de répit pour les aidants) ; la fidélisation des agents et l'attractivité des métiers.



- Pour l'ensemble du CCAS : la mise en place d'un plan de communication permettant de mieux informer les habitants des missions et activités développées par le CCAS.

Ces grandes orientations se déclinent en une vingtaine d'actions concrètes.

Dans le préambule du projet d'établissement, Anne Le Cren, Vice-Présidente du CCAS, en rappelle les fondamentaux : « Notre CCAS se lance dans une aventure ambitieuse, riche en initiatives. [...] Notre objectif est d'améliorer l'accès aux droits, au logement, à la santé, au répit, de lutter contre la précarité alimentaire et de soutenir l'autonomie. Toutes ces actions visent un but commun : l'amélioration continue de la prise en charge et de l'accompagnement de nos habitants les plus fragiles. »

HORAIRE D'OUVERTURE

- du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

ADRESSE

1A, avenue Aristide Briand
17430 Tonnay-Charente
Tél : 05 46 82 14 38



Le bar de la Marine change de propriétaires

Charlène et Mickaël Chalmette ont repris le bar de la Marine, place de la Marine, tenu autrefois par Aline et Paulo.

Après un mois de travaux qui a permis un relooking complet et une modernisation intérieure du bar, ils ont réouvert l'établissement depuis le 21 février 2025.

Ce dernier propose les mêmes services que l'établissement précédent.

En plus des consommations habituelles, tout un choix de bières en bouteille* est proposé à la

vente. De plus, il est possible de déguster un encas sur place grâce à des planches variées (différents saucissons, terrines, etc.).

Charlène et Mickaël ont prévu d'organiser quelques manifestations et soirées au cours des prochains mois. Ainsi, le 1er août, une soirée est prévue sur le thème de la plage ; et le 5 septembre, c'est une grillade que les nouveaux propriétaires organiseront.

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*



HORAIRES D'OUVERTURE

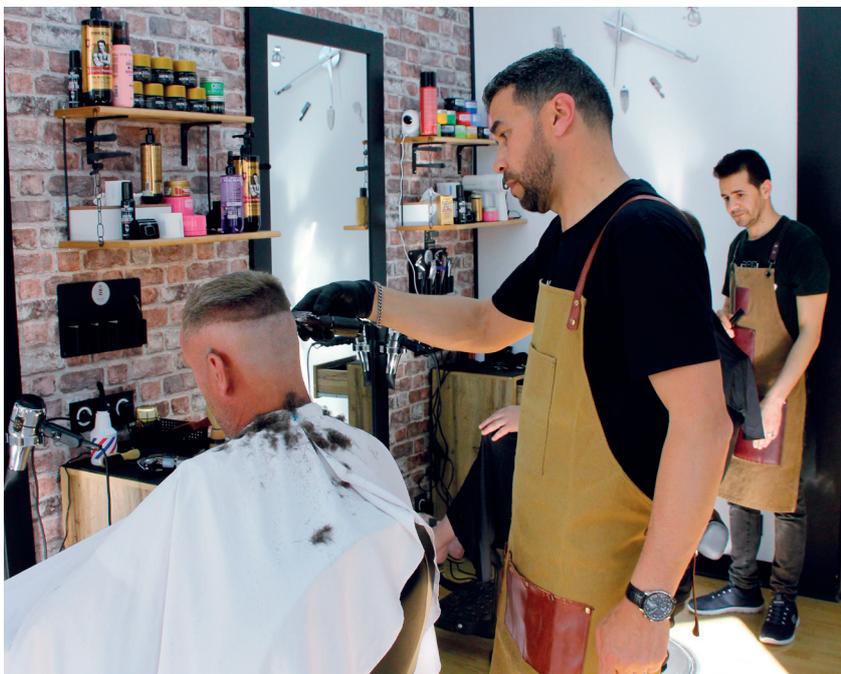
Du mardi au jeudi : 7h30 - 20h

Samedi : 8h - 20h

Dimanche : 8h - 14h

**f BAR La marine
Tonny-Charente**

SAMRI, un barbier à Tonny-Charente



Depuis le début du mois de mars, Mohammed Samri a installé son deuxième salon de coiffure-barbier, au 2 rue Kilmaine à Tonny-Charente.

Il est ouvert du lundi au samedi avec ou sans rendez-vous. Ces derniers peuvent être pris en ligne sur l'application planity.com. Mais vous pouvez également vous rendre au salon sans rendez-vous préalable. Deux coiffeurs vous y attendent le lundi après-midi de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 9h à 18h30.

La spécialité de la maison est le rasage à l'ancienne avec le traditionnel "coupe-choux".

CONTACT

09 56 70 55 63

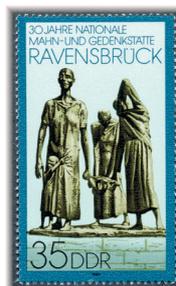


80 ans de la libération des camps :

exposition, hommages et mémoire

L'année 2025 marque le 80^e anniversaire de la libération des camps nazis dont celui d'Auschwitz-Birkenau, où plus d'un million de personnes, majoritairement des Juifs, ont été assassinées. Pour commémorer cette période historique et dans le cadre de la Journée nationale du souvenir de la déportation, la médiathèque de Tonnay-Charente, en collaboration avec la Mairie, a accueilli l'exposition Six Tonnacquois dans l'enfer des camps, avec des objets collectés par l'association *Mémoire en marche*. Les objets de mémoire ont été présentés dans la vitrine extérieure de la médiathèque de Tonnay-Charente d'avril à mai.

Cette exposition a mis en lumière le destin partagé par six déportés originaires de Tonnay-Charente : Robert Detant, Marcel Dubreuil, Camille Renaudie, Robert Réton, Irène Savineau et Édouard Tarif. Elle a évoqué le long calvaire de ces résistants. Trois d'entre eux n'y

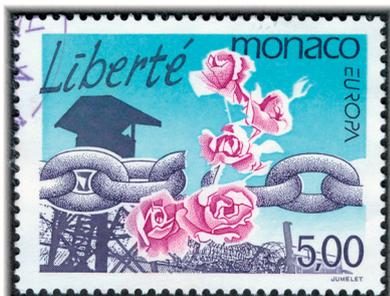


ont pas survécu. Camille Renaudie est décédé à Auschwitz en janvier 1943, Marcel Dubreuil a été emporté par la maladie à Bergen Belsen en février 1945 et Édouard Tarif est mort au camp de Neuengamme en mars 1945, après une héroïque tentative d'évasion.

En hommage à Édouard Tarif, une rue porte son nom à Tonnay-Charente et une plaque commémorative a été apposée au lycée Eiffel de Bordeaux.

Pour ne pas oublier

Ce rappel de l'histoire veut, au travers du souvenir de ces six Tonnacquois, rendre un hommage à tous ceux qui, résistants français et combattants pour la liberté de toutes origines, ont vécu ces tragiques épreuves. En rappeler le sacrifice est un acte fort pour la pérennisation de la mémoire, afin que le message de paix et de tolérance, signé dans le sang par les déportés, marque les esprits et guide les hommes vers plus de sagesse et d'humanité.



Recherche d'archives

Chacun est invité à partager ses propres objets, documents et photos ayant un lien direct avec cette période. L'association Mémoire en marche recherche cependant des informations sur Irène Andrée Savineau, née le 10 décembre 1922 à Tonnay-Charente. Évacuée d'Allemagne grâce à l'intervention de la Croix-Rouge suédoise, Irène Savineau a survécu à sa déportation. On ne sait pas ce qu'elle est devenue ensuite.



Email :
lamemoireenmarche@orange.fr
www.lamemoireenmarche.com

 La Mémoire en Marche
Les livres sur le sujet :
Une mémoire philatélique des camps. Michel Claverie
Traces - La marche de la mort des déportés du camp de concentration de Sachsenhausen. Valérie Claverie, Michel Claverie



Faire du neuf avec du vieux



La recyclerie "La Chinetterie" de Tonnay-Charente s'est associée à Envie Charente-Maritime pour redonner vie aux équipements électroménagers.

Depuis le 1^{er} février 2024, un partenariat est né entre les deux structures d'insertion autour de l'économie circulaire et le réemploi. Il permet de proposer un rayon électroménager sous garantie, à la recyclerie La Chinetterie de Tonnay-Charente.

La Chinetterie, c'est une activité support à l'insertion qui permet l'accompagnement, la construction de parcours et le retour à l'emploi des salariés de l'association Vivractiv, ainsi qu'une boutique d'objets de seconde main pour s'équiper à moindre coût (vaisselle, puériculture, livres, décoration, vêtements, jouets, mobilier ...).

Envie Charente-Maritime à Périgny propose, par ses dépôts de proximité, la possibilité de s'équiper d'appareils électroménagers reconditionnés à prix raisonnables, avec la même garantie que sur du neuf, soit deux ans maximum. Ce sont aujourd'hui, sur le site de Périgny, 20 salariés qui œuvrent autour de la collecte, la réparation et la vente de ces produits électroménagers.

Au-delà de l'intérêt commun de la seconde vie, les deux structures apportent également une solution aux besoins des territoires.

Les bons gestes

Depuis le 1^{er} avril 2025, les deux structures proposent une nouvelle prestation : le service dépôt réparation.

Vivractiv réceptionne les appareils électroménagers à réparer au 12 rue Alfred Nobel à Tonnay-Charente. Envie Charente-Maritime les collecte et établit un diagnostic gratuit, ainsi qu'un devis duquel vient se déduire un bonus réparation selon l'appareil et la marque.

Cela permet de prolonger la vie des appareils et de les rendre, dans le même temps, plus respectueux de l'environnement.



Vivractiv

Tél. 05 46 83 19 58

www.vivractiv.com

 **La Chinetterie**



Envie Charente-Maritime

Tél. 05 46 07 60 25

<https://charente-maritime.envie.org>

 **Envie Charente-Maritime 17**





TONNAY AVANCE

À la lecture du grand format de ce bulletin consacré aux festivités qui ont émaillé la vie de notre ville, vous aurez compris que tout cela n'aurait pas pu se faire sans une grande implication de nombreux bénévoles (du mot latin "benevolus" qui signifie "bonne volonté").

Au-delà des animations ponctuelles, il ne faut pas oublier celles et ceux qui, tout au long de l'année, font vivre le tissu associatif de notre commune. Qu'elles soient sociales, culturelles ou sportives, nos quelque quarante associations contribuent activement à la vitalité locale.

Et aux vues des évolutions de nos sociétés, cet engagement volontaire est plus que jamais l'un des leviers importants permettant à tout un chacun de se retrouver et de partager les bienfaits liés aux différentes activités proposées. Faire du sport, se cultiver, aider son prochain ou se retrouver pour des moments festifs et populaires, contribue grandement au "bien vivre ensemble". Les associations participent à maintenir un lien social vital qui permet de développer la fraternité, l'entraide, qui, aujourd'hui, se délite au profit d'un repli sur soi qui favorise la montée de l'extrême droite.

La loi de 1901, qui régit l'ensemble des associations, est très souple pour leur fonctionnement. Mais, a contrario, il n'en est pas de même des réglementations dont l'exigence est renforcée par les instances fédérales pour ce qui concerne le sport. Les conséquences se font sentir surtout au niveau des postes à responsabilité où l'on rencontre des difficultés de renouvellement. S'ajoute à cela une crise des vocations qui est, hélas, de plus en plus présente dans notre société.

Dans ce contexte complexe, notre équipe a toujours été à l'écoute de ce monde associatif, véritable relais de la politique communale. Avec les moyens dont nous disposons, nous nous efforçons de soutenir au mieux ces structures que ce soit par le maintien du versement de subventions annuelles, de mise à disposition d'espaces de qualité ou de soutien logistique et matériel lors d'organisation de manifestations d'envergure. On ne peut pas en dire autant des orientations de certaines collectivités d'une autre dimension territoriale qui ne cesse de rogner la part budgétaire allouée au sport, à la culture ou au social.

Pour revenir au programme estival proposé dans ce bulletin, vous remarquerez la part importante de manifestations populaires, gratuites et accessibles à tou(te)s. Ces dernières permettent à l'ensemble de la population de se retrouver dans un esprit confraternel indispensable dans une société qui se fracture de plus en plus.

Contrairement à ce que certains voudraient le faire croire, il n'y a, pour nous, pas de place pour "l'immobilisme" quand il est question du bien-être et du vivre ensemble.

TONNAY ENSEMBLE

Lors du conseil municipal d'avril 2025, il nous a été présenté un bilan de la délinquance sur la cité de Rochefort et ses environs.

Le constat, statistiques, chiffres et pourcentages à l'appui, présenté par les services de police nationale de Rochefort, se veut rassurant et serait, à leurs dires, dans la normalité.

Suite à cette présentation, nous aurions, nous les conseillers municipaux, un message simple à transmettre à la population et notamment aux victimes de ces exactions, agressées, cambriolées, voire molestées psychologiquement et physiquement.

TOUT VA BIEN ! C'EST NORMAL ! CE N'EST PAS PIRE QU'AILLEURS !

Les conseillers de l'opposition que nous sommes ne peuvent s'y résoudre et préfèrent revenir vers les édiles de TONNAY-CHARENTE et les asséner de propositions concernant la sécurité des habitants.

Pour rappel, ces suggestions visent les effectifs de Police municipale ainsi que l'existence d'un système de vidéo-surveillance opérationnel à certains lieux sensibles de la délinquance, d'ores et déjà identifiés de notre ville.

Nous sommes convaincus qu'un service de Police municipale pour 8 300 habitants ne peut fonctionner efficacement que si l'effectif est suffisant (un policier municipal pour 1500 habitants) ce qui pour le moins permettrait l'organisation d'un planning de travail couvrant un champ le plus large possible de missions attribuables à ces agents.

En outre, suite à cette information issue des services de police de Rochefort qui, d'ailleurs se voulait informelle, il est regrettable qu'une communication constructive ne se soit pas mise en place entre ceux qui croient que tout va bien et les autres qui eux savent qu'il n'en est rien.

Car, en effet, à moins de se voiler la face, nous savons tous que des points de "deal " existent sur notre commune, nous savons tous qu'il y a des cambriolages qui y sont exécutés (avec violence pour certains), nous savons tous que les règles de vivre ensemble sont bien loin d'être respectées, etc.

ALORS ! À QUAND UN PEU D'ÉCOUTE !

MC. PÉRIER, C. CATTIEZ, MH. MINEAU, F. TROALE



Programmation culturelle et sportive

Juillet

Mercredi 2 juillet - 16h

MÉDIATHÈQUE

NOT'EN BULLES

Par l'École de Musique et de Danse de Tonnay-Charente Des duos vous montreront que l'on peut allier batterie et piano avec brio. Les enfants de l'atelier percussions proposeront également un moment ludique et rythmique.

Entrée libre

Vendredi 4 juillet - 18h30

SUR LES QUAIS

TOURNOI DE PALETS

Inscriptions sur place
Gratuit

Jeudi 10 juillet - 19h30

SUR LES QUAIS

JEUDIS Ô QUAIS

Concert MR CHATTERBOX Trois multi-instrumentistes à l'humour certain et la joie communicative distillent un cocktail musical ensoleillé à base de ska, rocksteady, reggae, biguine, blues... voire de funk. Avec Steve Chapoul - Paulo Lucazzo - Pooocks River of Babylone.

Gratuit

Lundi 14 juillet - de 19h à 23h30

SUR LES QUAIS

FÊTE DU 14 JUILLET

Repas partagé, concert LIVE EN SCÈNE, bal folk celtique LES CROGS, feu d'artifice

Gratuit

Jeudi 24 juillet - 19h30

SUR LES QUAIS

JEUDIS Ô QUAIS

Concert TAKE THE BISCUIT Grâce à des réarrangements osés et inventifs et à des parties de composition musicale originale, Take the Biscuit décompose, revisite et se réapproprie des morceaux de répertoires très variés.

Gratuit

Dimanche 27 juillet

de 8h à 18h

QUAI DE LA LIBÉRATION

GRAND MARCHÉ

AUX LIVRES, BD, CD, AFFICHES, VINYLES, CARTES POSTALES

Restauration sur place

Ouvert aux professionnels et particuliers

Pré-inscriptions obligatoires

Contact : 06 83 16 14 50

Entrée gratuite

Juillet-Août

17 et 31 juillet - 21h

14 et 28 août - 20h30

VISITES NOCTURNES

La nuit révèle l'histoire de Tonnay-Charente : l'église Saint-Étienne, le Centre Richard, les quais, le pont suspendu, la cour d'honneur du château de la Croix-Rouge française, les ruelles et impasses du centre-ville... Plongez dans les grandes heures d'une porte maritime, de ses origines à nos jours !

Durée : 1h30. Rdv : devant l'église.

Visites payantes

Réservations conseillées

Billetterie à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com ou sur place dans la limite des places disponibles.

Août

Jeudi 7 août - 21h30

SUR LES QUAIS

JEUDIS Ô QUAIS

Cinéma Plein air

Film La Tresse

Gratuit

Jeudi 15 août - de 10h à 23h

JARDIN DES CAPUCINS

FÊTE DE LA RURALITÉ

Déambulation en ville, expositions, véhicules anciens, battage et fenaïson, animaux de la ferme, balade en calèche, marché de producteurs, spectacle équestre, repas musical

Entrée libre

Restauration sur place

Jeudi 21 août - 21h30

SUR LES QUAIS

JEUDIS Ô QUAIS

Cinéma Plein air

Film d'animation Le Garçon et le Héron

Gratuit

Septembre

Vendredi 5 septembre - 18h

MÉDIATHÈQUE

BLABLAPAGES

Club de lecture

Entrée libre

Samedi 6 septembre

de 10h à 17h

SUR LES QUAIS

FORUM DES

ASSOCIATIONS

Près de 40 associations sportives, culturelles, de solidarité et de loisirs de la commune seront réunies.

Gratuit

Samedi 20 septembre - 10h

MÉDIATHÈQUE

ATELIER CRÉATIF

SLIME BRILLANT

À partir de 6 ans

Sur inscription au 05 46 84 01 27

Dimanche 21 septembre

de 8h à 13h

SUR LES QUAIS

TONNAY FÊTE

L'AUTOMNE AVEC

SON MARCHÉ

Animations à partir de 10h

Accès libre et gratuit



20 et 21 septembre

**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

Les samedi 20 et dimanche 21 septembre, les 42^e Journées européennes du patrimoine auront pour thème le "Patrimoine architectural". À cette occasion, différents événements seront organisés dans la ville, avec la participation du club d'Histoire de Tonnay-Charente, des Échardits de Charente et des associations sportives tonnacoises (Judo, MMA et Karaté). Une expérience riche en anecdotes historiques, parfois insolites, qui plaira aux amoureux de patrimoine.
Plus d'informations à venir prochainement sur tonnay-charente.fr et journéesdupatrimoine.culture.gouv.fr

**Dimanche 21 septembre
à partir de 13h30**

**REMONTÉE DE
L'ESTUAIRE DE LA
CHARENTE DU ROTARY**

Randonnée nautique solidaire en paddle, kayak, joëlette, vélo, course à pied
Renseignements et inscriptions au 06 32 16 17 64 ou 06 98 12 32 28 tonnaycharenteestuaire.rotary-1690.org

**Samedi 26 septembre
18h30**

LES HALLES
CONFÉRENCE HISTOIRE

Dans le cadre des conférences annuelles organisées par le CERMA avec la collaboration du Club d'Histoire de Tonnay-Charente.
"La Charente et le pont de Tonnay-

Charente" par Thierry Sauzeau, professeur d'Histoire à l'Université de Poitiers et Elsa Ricaud, architecte du Patrimoine en charge de la restauration du Pont suspendu.
Entrée gratuite

Octobre

10, 11 et 12 octobre

SALLES DES FÊTES

**FESTIVAL DES
AVENTURIERS**

Films, conférences, expositions, rencontres, repas exotique
Organisé par "Trois enfants autour du monde"

Renseignements et réservations au 06 11 58 50 45

Un module de 2 films : 3 euros, pass week-end (6 modules) : 15 euros
Programme sur : www.periple.org

TONNAY CHARENTE

LES JEUDIS Ô QUAIS à TONNAY-CHARENTE

**10 ET 24 JUILLET
07 ET 21 AOÛT**

JEUDI 10 JUILLET 19H30
CONCERT MR CHATTERBOX

JEUDI 24 JUILLET 19H30
CONCERT TAKE THE BISCUIT

JEUDI 7 AOÛT 21H30
CINEMA PLEIN AIR - FILM LA TRESSE

JEUDI 21 AOÛT 21H30
CINEMA PLEIN AIR - FILM D'IMMORTALISATION
LE GARÇON ET LE HÉRON

ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

WWW.TONNAY-CHARENTE.FR



**15 • 08 • 2025
TONNAY-CHARENTE**

Fête de la Ruralité
4^e édition

**Au jardin des Capucins
À partir de 10h**

SUPER

Fête de la Ruralité

TONNAY CHARENTE